



Retraction assurance vie

Par **cortinou**, le **03/11/2010** à **14:28**

Bonjour,

J'ai contracté une assurance vie multisupport le 8 septembre dernier (signature du contrat avec mon banquier). A ceci à suivi un courrier de certificat d'adhésion en date du 13 septembre ainsi que le versement de la somme prévue ce même 13 septembre.

Après lecture approfondie du contrat et réflexion, j'ai souhaité renoncer à ce contrat, chose que j'ai faite par lettre recommandée avec AR le 11 octobre pensant que les 30 jours de délais de rétractation prenaient effet le 13 septembre (date du courrier de confirmation et du versement).

Ma banque refuse cette rétractation avançant que le délais des 30 jours prenait effet à la signature du contrat, soit le 8 septembre et non à confirmation de ce contrat le 13 septembre.

Ont ils raison?

En vous remerciant par avance pour votre aide qui va m'être très précieuse
Karine

Par **chaber**, le **04/11/2010** à **14:24**

Bonjour

le délai de rétractation est de 30 jours à la signature, dimanche et jours fériés inclus.